



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé d'affaires en contrôle
électrique

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé d'affaires en contrôle électrique

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité, électronique

Demande n° S3LP150008878

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Seine et Marne Sud (Sénart-Fontainebleau).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Chargé d'affaires en contrôle électrique*, est dispensée à l'IUT de Seine et Marne, et a pour objectif de former des professionnels dans le domaine de l'électricité appliquée au contrôle technique d'un large spectre d'installations électriques. Les métiers visés sont technicien vérificateur, chargé d'affaires en contrôle de bâtiment ou en bureau d'étude, diagnostiqueur électrique.

Durant l'année de formation, les étudiants acquièrent des connaissances et compétences nécessaires pour maîtriser la documentation en anglais et le contrôle des installations électriques dans le but de devenir des référents techniques ; savoir réaliser des diagnostics de conformité sur des installations/appareillages électriques ; connaître les réglementations et assurer une veille réglementaire ; savoir chiffrer une prestation ; savoir manager une équipe ainsi que de s'intégrer en entreprise.

Cette formation est ouverte depuis de septembre 2009 et elle est dispensée en alternance ainsi qu'en formation initiale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Chargé d'affaires en contrôle électrique* dispensée à l'IUT de Seine et Marne Sud a pour objectif de former des futurs professionnels référents dans le domaine électrique dédié au bâtiment. C'est une poursuite d'étude pour des étudiants de niveau Bac+2, et notamment pour les étudiants issus du DUT GEII de cet IUT. De par sa complémentarité par rapport à l'offre de formation de l'établissement, cette licence professionnelle (LP) est bien positionnée. De plus, au niveau régional, voir également sur le nord de la France, cette LP est la seule formation proposée à ce niveau d'étude dans ce domaine. Ce positionnement fait que cette formation attire de nombreux étudiants d'Ile-de-France (deux-tiers des effectifs) mais également des étudiants du nord de la France.

La formation s'articule autour de quatre unités d'enseignement (UE). La première est consacrée à des aspects généraux, la seconde plus conséquente s'adresse directement à la formation théorique liée au cœur de métier, et les deux dernières regroupent le projet tuteuré et le stage en entreprise. L'ensemble fait apparaître une bonne cohérence entre les contenus pédagogiques et l'articulation des UE. Concernant les projets tuteurés, ils sont réalisés en grande partie dans un cadre industriel avec un co-encadrement industriel/enseignant. L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu ; il est supposé que le diplôme est obtenu selon les modalités de l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles, car rien n'est donné dans le dossier à ce sujet. Il n'y a pas de dispositions particulières mises en place visant à intégrer des groupes de différentes catégories d'une part, ou à intégrer un public à contraintes particulières d'autre part.

Du fait de l'ouverture encore récente de cette formation, une seule année (2010) est renseignée par l'enquête en terme d'insertion professionnelle. Cette enquête est néanmoins bien détaillée, elle mentionne que 90 % des étudiants sont en insertion à la sortie de la licence professionnelle. Cependant, il est relevé quelques incohérences dans le dossier concernant ce chiffre de 90 %. Quant aux poursuites d'études, elles sont marginales et n'ont concerné qu'un étudiant sur les 12 de la 1^{ère} promotion.

Les liens avec les milieux professionnels sont plutôt bien établis en termes d'implication de professionnels dans la formation. Ils sont au nombre de quatorze à dispenser des enseignements dans cette licence professionnelle et couvrent un volume horaire de 431 heures sur un volume de 600. Une licence professionnelle se fait généralement sur un volume de 450 heures (somme des volumes horaires renseignés dans les tableaux). Il semble donc que les étudiants de cette licence professionnelle profitent d'un sur-encadrement. De plus, et malgré les fonctions occupées par ces professionnels, ils ne devraient pas intervenir sur la quasi voir l'intégralité de l'enseignement des parties composant une UE.

Cette licence professionnelle suivie en grande partie par des étudiants en alternance n'a pas encore contractualisé de partenariats professionnels. Toutefois, une journée de rencontre est organisée tous les ans entre les futurs étudiants et les entreprises dans lesquelles des postes en apprentissage sont à pourvoir. L'organisation d'une telle journée démontre que le dialogue entre l'unité de formation et les entreprises est bien en place. L'implication des professionnels dans le conseil de perfectionnement va également dans ce sens.

L'animation et le pilotage de cette licence professionnelle sont assurés d'une part par le responsable de cette formation et d'autre part, par l'équipe pédagogique. Cette équipe est composée de quatre enseignants (professeur agrégé), d'un enseignant-chercheurs et de 14 professionnels. Le taux d'encadrement académique est peut-être un peu faible. Un conseil de perfectionnement a été mis en place et se réunit annuellement, il est composé des professionnels ayant reçu des étudiants durant l'année. Ce conseil de perfectionnement pourrait être composé d'une base figée à laquelle des professionnels pourraient se joindre, ce qui permettrait de mener une réflexion à plus long terme sur la formation.

Enfin, en termes de recrutements d'étudiants, cette licence professionnelle semble de plus en plus attractive puisque la dernière année renseignée dans le dossier donne un chiffre de 170 dossiers de candidatures avec une sélection de 22 candidats au final, ce nombre répondant aux attentes de l'équipe pédagogique. Le bémol que l'on peut noter à propos de cette attractivité concerne le public qui postule. En effet, de moins en moins de titulaires de DUT d'une part, et aucun étudiant issu de 2^{ème} année de licence « générale » ; d'autre part, ne candidate dans cette formation. Une grande partie des étudiants qui poursuivent dans cette licence professionnelle sont issus de BTS. Le dernier point à souligner est le taux de réussite à cette licence qui est d'un très bon niveau (95 %).

- Points forts :

- Le taux et la rapidité d'insertion dans le monde professionnel.
- Le taux de réussite au diplôme.
- La forte implication des professionnels.
- Les modalités de recrutement des étudiants.
- L'attractivité de la formation.
- L'autoévaluation en place.

- Points faibles :
 - La diversité du public qui intègre cette formation (tend vers seulement des BTS et aucun L2).
 - Pas d'accessibilité de la formation aux étudiants avec des contraintes particulières.
 - Peu d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
 - Pas de partenariat formalisé avec les entreprises.
 - Des UE enseignées exclusivement par des professionnels.
 - Un conseil de perfectionnement sans base fixe.

- Recommandations pour l'établissement :

Une politique visant à améliorer l'attractivité de la formation vis-à-vis des étudiants issus de DUT devrait être mise en place très rapidement. Dans ce contexte, la certification électrique pourrait être proposée. Il conviendrait de rééquilibrer quelque peu le volume horaire professionnels/enseignants académiques, d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs dans la formation ; ce point pourrait amener un élément de réponse à la première recommandation.

Il serait bon de mettre en place un conseil de perfectionnement, avec des membres qui siègeraient statutairement tous les ans, associés à des membres non permanents comme des étudiants (promotion précédente et en cours) et des professionnels ayant reçu un alternant l'année en question.

Enfin, il conviendrait d'améliorer la qualité du dossier issu de l'autoévaluation en lui apportant plus de précisions.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

